

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 14 décembre 2020, à compter de 17 h 00, à huis clos par visioconférence au 125, 12e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Mario Lachaine, conseiller
Hélène Lévesque, conseillère
Michel Venne, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Bernadette Ouellette, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et secrétaire-trésorière, le maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2020-12-365

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2021
4. Adoption des taux d'intérêts
5. Adoption du programme triennal des immobilisations
6. Adoption du règlement numéro 167 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2021
7. Programme d'aide PAVL - Chemins à double vocation
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2020-12-366

ADOPTION DU BUDGET 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Hélène Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'accepter le budget pour l'année 2021 comme présenté par Monsieur le Maire et décrit ci-dessous :

PRÉVISIONS BUDGETAIRES		
	2021	2020
REVENUS		
TAXES FONCIÈRES	2 802 803 \$	2 773 199 \$
TAXES DE TARIFICATION	877 014 \$	714 145 \$
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXE	401 183 \$	350 990 \$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	382 970 \$	449 955 \$
TRANSFERTS	1 223 950 \$	1 674 726 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS	613 000 \$	23 459 \$
<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>6 300 920 \$</u>	<u>5 986 474 \$</u>
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	876 105 \$	678 886 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	561 589 \$	555 603 \$
TRANSPORT	1 672 571 \$	1 627 688 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	768 784 \$	747 702 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	53 100 \$	53 100 \$
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	568 787 \$	594 780 \$
LOISIRS ET CULTURE	725 200 \$	758 925 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	92 835 \$	90 270 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	304 200 \$	295 000 \$
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 623 171 \$	5 401 954 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
ADMINISTRATION	31 500 \$	35 000 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	26 500 \$	38 350 \$
TRANSPORT	240 000 \$	344 000 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	155 000 \$	1 500 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	- \$	- \$
URBANISME	17 000 \$	16 500 \$
LOISIRS ET CULTURE	74 500 \$	25 000 \$
RÉSERVES FINANCIÈRES	9 600 \$	9 150 \$
FONDS DE ROULEMENT	123 649 \$	115 020 \$
TOTAL DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	677 749 \$	584 520 \$
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>6 300 920 \$</u>	<u>5 986 474 \$</u>

ADOPTÉE

2020-12-367 ADOPTION DES TAUX D'INTÉRÊTS

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le taux d'intérêt annuel applicable aux comptes de taxes soit de 5 %, que le taux de pénalité annuelle soit de 5 % et que le taux de pénalité mensuelle soit de 0,5 %, et ce, pour l'année 2021 et les années antérieures.

QUE le taux d'intérêt annuel applicable aux comptes divers soit de 5 %, que le taux de pénalité annuelle soit de 5 % et que le taux de pénalité mensuelle soit de 0,5 %, et ce, pour l'année 2021 et les années antérieures.

ADOPTÉE

2020-12-368 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023 tel que déposé :

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023					
SERVICE	DESCRIPTION	2021	2022	2023	Cod e
Administration	Remplacement serveur informatique	11 500 \$			A
	Logé d'el informatique	50 000 \$			C
	Facade hôtel de ville	20 000 \$			A
Total administration		81 500 \$	- \$	- \$	
Sécurité publique	Formation sauvetage nautique	11 000 \$			A
	Salaires formation pompiers	8 700 \$			A
	Moteur bateau	8 500 \$			C
	Habit sauvetage	3 600 \$			A
	Installation caserne	2 000 \$			A
	Gardages	1 200 \$			A
Total sécurité publique		35 000 \$	- \$	- \$	
Travaux publics	1er rang Wurtzle - RIRL	1 500 000 \$	1 500 000 \$		E
	2e rang Gravel	90 000 \$	180 000 \$		F
	4e rang Gravel - RIRL		100 000 \$	100 000 \$	E
	4e rang Wurtzle		141 000 \$		F
	16e avenue - PPA-CE	50 000 \$	50 000 \$		F/G
	Revage de trottoir et bordures - PPA-CE	100 000 \$			F/G
	Tamissage Domaine des bouleaux	15 000 \$			F
	Route 17 GP - RIRL	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$	E/B
	Ajout bâtiment - RECIM	460 000 \$			B
	Boite isolée asphaltée	40 000 \$			F
	Formes de béton	20 000 \$			F
	Ponce hydraulique	25 000 \$			C
	Souffleurs à neige	10 500 \$			C
	Ordinateur	2 000 \$			F
	Système de chauffage et porte de côté	11 000 \$			F
	Couteau à plasma	3 500 \$			F
	Capteur à eau	2 500 \$			F
	Bornes de recharge	12 500 \$			F
	Programme d'entretien et d'inspection des bornes fonta	5 000 \$			F
Total travaux publics		3 217 000 \$	2 971 000 \$	1 100 000 \$	
Hygiène de milieu	Prog. Gestion Des Eaux Pluies 10e rue	1 300 000 \$			B/G
	Dégelateur usine épuration	135 000 \$			D
	Entrepreneur de débordement	35 000 \$			D
	Mise à niveau stations de pompage	255 000 \$			D
	Travaux SP1, SP3 et SP6	60 000 \$			D
	Ligne de filtration		500 000 \$		D
	Unité de dosage	150 000 \$			F
	Ordinateur et programmation	5 000 \$			F
Total hygiène de milieu		1 940 000 \$	500 000 \$	- \$	
Urbanisme	Ordinateur	1 500 \$			A
	Relevé sanitaire Lac Major		16 250 \$		A
	Relevé sanitaire Lac St-Paul	15 000 \$			A
	Plans directeur des lacs CRE Laurentides		15 800 \$		A
	Sensibilisation Globali	500 \$			A
Total urbanisme		17 000 \$	32 050 \$	- \$	
Loisirs et culture	Tracteur à gaz	6 000 \$			C
	Skate parc - autres parcs	10 000 \$	10 000 \$		A
	Toiture et porte de côté	6 000 \$			A
	Parc Armand Millaire (blocs aménagé)	10 000 \$			A
	Tracteur	68 000 \$			C
	Ordinateur et table	3 500 \$			A
	Hébergement	40 000 \$			A
	Mise à niveau glaci	5 000 \$			A
Total loisirs et culture		148 500 \$	10 000 \$	- \$	
GRAND TOTAL		5 519 000 \$	3 513 050 \$	1 100 000 \$	
Code de financement	Description				
A	Investissements	149 500 \$	42 050 \$	- \$	
B	Emprunt long terme	1 982 500 \$	650 000 \$	275 000 \$	
C	Fonds de roulement	168 000 \$	- \$	- \$	
D	Subvention programme FECD 2019-2023	485 000 \$	900 000 \$	- \$	
E	Subvention PI RIRL	1 875 000 \$	1 950 000 \$	825 000 \$	
F	Investissements TP	395 000 \$	371 000 \$	- \$	
G	Programme PPA-CE & PASFP & PGDEP	571 500 \$	- \$	- \$	
H	Programme RECIM	202 500 \$	- \$	- \$	
TOTAL		5 519 000 \$	3 513 050 \$	1 100 000 \$	

ADOPTÉE

2020-12-369

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 167 IMPOSANT LE TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Diane Sirard et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le règlement numéro 167 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2021 de la municipalité de Ferme-Neuve soit adopté.

ADOPTÉE

2020-12-370 PROGRAMME D'AIDE PAVL - CHEMINS À DOUBLE VOCATION

CONSIDÉRANT que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT que les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

CONSIDÉRANT que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Ferme-Neuve, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser;

CONSIDÉRANT que la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement;

CONSIDÉRANT que l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2019-2020;

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
2 ^e rang de Gravel	1,5	Résineux et feuillus	1064
4 ^e rang de Gravel	2,6	Résineux et feuillus	1064
Chemin du Baskatong	27,9	Résineux et feuillus	3061
Montée de Gravel	3,1	Résineux et feuillus	1064
Montée du Lac Major	1,9	Résineux et feuillus	1064
Montée Leblanc	6,4	Résineux et feuillus	4143

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Mario Lachaine et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE pour ces motifs la municipalité de Ferme-Neuve demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation subventionné, et ce, sur une longueur totale de 43,4 km.

QUE cette résolution abroge la résolution 2020-12-351.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

En raison de la COVID-19, l'assemblée est tenue par visioconférence, il n'y a donc pas de période de questions.

2020-12-371

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 14 décembre 2020 soit levée, il est 17 h 31.

ADOPTÉE

GILBERT PILOTE,
Maire

BERNADETTE OUELLETTE,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière

Je, Gilbert Pilote, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilbert Pilote, maire